

L'évolution de la perception française de la menace allemande par le Ministère des Affaires étrangères, 1945-1952

Maryliz Racine

Entre 1945 et 1952, la France a entretenu des relations paradoxales avec l'Allemagne; elles étaient à la fois des ennemis héréditaires, du fait des trois conflits récents, et dès 1950 la République fédérale d'Allemagne devenait également un élément important dans l'endigement du communisme en Europe. Malgré les organisations internationales qui ont lié ces deux nations, les membres du Ministère des Affaires étrangères français ont perçu l'Allemagne de l'Ouest comme étant encore problématique pour la sécurité de la France de par le potentiel de guerre qu'elle recelait. À travers l'analyse des documents diplomatiques, le concept de la « menace allemande » a été formulé et a évolué à travers des circonstances internationales difficiles issues de la Guerre froide, jusqu'à la signature du Traité instituant la Communauté européenne de défense. Il s'agissait d'une menace qui reflétait la crainte de la résurgence d'une Allemagne militariste et belliqueuse et qui demeurait axée sur trois dimensions: la menace matérielle, politico-idéologique et démographique.

La fin de la Deuxième Guerre mondiale fut un soulagement pour l'ensemble des États européens, car la reconstruction pouvait alors débiter. Au civil, les ravages des combats laissaient des traces indélébiles, autant en France qu'en Allemagne, alors que de nombreuses habitations devaient être reconstruites, au même titre que les infrastructures liées au transport¹. Néanmoins, les industries sidérurgiques et houillères allemandes ne semblaient pas avoir été touchées au point de freiner le potentiel de production d'après-guerre. On dénombrait que les industries métallurgiques furent touchées seulement à 10 % et à 10 à 15 % concernant les industries chimiques², de sorte que l'Allemagne restait en mesure de restaurer son niveau de production de 1938³ alors que la France tentait, avec acharnement et insuccès, de redémarrer certaines de ces industries pour la reconstruction, faute de main-d'œuvre et d'infrastructures adéquates pour la transformation et le transport des matières premières.

Ainsi, les membres du Ministère des Affaires étrangères (MAE) se trouvaient d'emblée dans une position d'infériorité matérielle face à l'Allemagne. Cependant, ils savaient que cette Allemagne était affaiblie politiquement, par sa division et son occupation, et que cette situation constituait le moment parfait pour tenter de façonner une Europe correspondant aux intérêts français, dans laquelle l'Allemagne serait pacifiée et démocratisée. Le plan d'occupation et de division fut mis en branle à Yalta, du 4 au 11 février 1945. La France n'y étant pas invitée, elle fut écartée de l'élaboration de la pacification allemande dans l'immédiat après-guerre. Par conséquent, lorsqu'elle rejoignit les rangs des puissances occupantes (États-Unis, Union soviétique et Grande-Bretagne, également nommés les « Quatre »), en juillet 1945, elle se trouvait devant un plan d'occupation préétabli⁴. Ce dernier prévoyait une division temporaire des territoires allemands ainsi que la restitution de certains territoires, ramenant ainsi les frontières allemandes à celle de 1937. Dans ce contexte, la France représentait le plus faible des États occupants, ayant déjà recours à l'aide américaine sous forme de prêts-bails⁵ et ayant une zone d'occupation qui n'était autonome ni au point de vue alimentaire ni au niveau énergétique. À ce titre, elle faisait piètre figure à comparer de la Grande-Bretagne qui avait acquis les droits d'occupation de la Ruhr, une zone industrielle prolifique. Toutefois, même occupée et découpée, l'Allemagne semblait encore en mesure de renaître de ses cendres fumantes, selon le MAE, alors que les industries vitales pour reconstituer un complexe militaro-industriel majeur étaient encore fonctionnelles à plus de 80 %.

Parallèlement, la division est-ouest s'installait graduellement entre les dirigeants soviétiques et américano-européens. L'accentuation, jusqu'en 1952, des tensions inhérentes à la Guerre froide accélérât, artificiellement, l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest à l'Europe, mais ces liens ne furent pas créés sans méfiance. Plusieurs historiens, tels que John Young⁶ ainsi que William Hitchcock⁷, s'accordent pour affirmer que le spectre d'un autre affrontement européen ou mondial a conditionné l'élaboration de la politique étrangère française, prenant ainsi en considération que l'aspect matériel du concept du danger allemand. Toutefois, ces thèses demeurent parcellaires dans l'explication de la perception constante d'une forme de menace allemande par les membres du MAE, à la suite de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

En ce sens, nous postulons que le spectre de la renaissance allemande fut le moteur d'une politique étrangère française axée sur la dangerosité que pouvait constituer une Allemagne résurgente dans une perspective à moyen et long terme, c'est-à-dire dans un horizon se situant entre 10 et 40 ans⁸. Ainsi, l'hypothèse de cet article met de l'avant que les membres du MAE percevaient la menace d'une Allemagne belliqueuse en Europe qui n'était pas seulement fondée sur ses possibilités matérielles, mais aussi sur les facteurs politico-idéologiques et démographiques que composait

le danger allemand, lesquels vont évoluer en parallèle avec les tensions grandissantes en Europe issues de la dynamique de la Guerre froide.

L'article se divise en trois parties, suivant une évolution chronologique de la perception de la menace allemande par le MAE. En premier lieu, les politiques d'éradication et de suppression des éléments de la puissance allemande seront exposées en lien avec la crainte liée au relèvement rapide de l'Allemagne. Par la suite, la modification de l'approche française concernant la menace matérielle que représentaient les industries sidérurgiques et houillères allemandes sera démontrée, en plus de l'exposition de la crainte du maintien d'un esprit nationaliste revendicateur au sein de l'Allemagne. Pour terminer, le contrôle et la gestion des éléments considérés comme dangereux seront à l'étude, dans la perspective d'un règlement partiel de la question matérielle et de la tendance des membres du MAE à remettre de l'avant les aspects politico-idéologiques et démographiques de la menace allemande.

1945-1948 : la politique gaullienne et la mise en tutelle de l'Allemagne

Le Général Charles de Gaulle, chef du gouvernement provisoire français jusqu'en 1946, avait la réputation d'être un homme prônant la ligne dure envers les Allemands ; une ligne politique prévoyant des moyens draconiens afin d'éviter qu'une Allemagne future ne puisse à nouveau constituer un péril pour l'Europe et pour la France. Les notes diplomatiques de la fin de l'année 1945 témoignaient des aspirations gaulliennes pour l'avenir de l'Europe. La politique étrangère dessinée en premier lieu par De Gaulle révélait que la France devait mener, avec l'aide et l'appui des puissances occupantes, des actions pour démocratiser le peuple allemand, le pacifier, le dénazifier et démilitariser le pays. Les moyens pour y parvenir furent formulés rapidement. Georges Bidault, MAE sous le gouvernement provisoire⁹, proposait le démantèlement des industries clés de la production d'armes et de produits sensibles, le détachement complet et définitif des zones industrielles allemandes à risque, c'est-à-dire tous les bassins industriels ayant contribué à la force militaire allemande (la Ruhr, la Sarre, la Rhénanie et la Haute-Silésie), ainsi que le prélèvement des réparations directement sur la production charbonnière et sidérurgique allemande¹⁰. L'attitude de Bidault à propos de l'Allemagne et des mesures à lui imposer ne différait pas des positions gaulliennes dans leur essence et accordait une attention particulière aux limitations du potentiel industriel à faire respecter en Allemagne pour garantir sa pacification. Le militantisme de Bidault, au cours de ses mandats au MAE, était soutenu par la conception de l'ennemi héréditaire que représentait l'Allemagne, hantée par la possibilité d'un autre conflit européen futur. À plusieurs reprises dans les notes diplomatiques, les membres du MAE en contact avec Bidault relevaient l'historicité des rapports conflictuels entre la France et l'Allemagne et faisaient le lien entre l'histoire franco-allemande et les possibilités qu'une Allemagne puissante puisse à nouveau mettre en péril la sécurité européenne.

Toutefois, ce type de politique étrangère comportait un danger bien réel, celui de provoquer le mécontentement de la population allemande, menant à un désir de revanche ou d'émancipation rapide du joug allié. Des politiques trop restrictives d'occupation pouvaient remettre en branle des accusations du gouvernement allemand selon lesquelles les quatre imposaient un *diktat* et non un traité de paix. Les mêmes motifs qui avaient donné lieu, entre les deux guerres, à la naissance d'entités politiques extrémistes. Cette perspective ne laissait aucun doute sur le fait qu'il était impensable qu'un tel scénario se répète sous l'occupation alliée. En ce sens, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont tenté de modérer les aspirations françaises de mettre en place des politiques sévères d'occupation qui ont été jugées trop prohibitives au cours des conférences du Conseil des Ministres des Affaires étrangères (CMAE), réunissant les Ministres des Affaires étrangères des quatre puissances.

Malgré le fait que les représentants des États-Unis prônaient eux aussi une politique axée sur les quatre « D » (démilitarisation, dénazification, décartellisation et démocratisation), la politique américaine sur les actions à entreprendre en Allemagne se basait sur des mesures de réadaptation de l'ancienne Allemagne nazie et non de répression¹¹. Du côté français, les quatre « D » donnaient lieu à une interprétation fort différente dans son application. De Gaulle misait davantage sur la notion de pacification forcée de la nation allemande. En fait, les mesures qui ont été défendues par la délégation française dans les premiers CMAE reposaient principalement sur le principe du démembrement des bassins industriels allemands, afin que le complexe militaro-industriel allemand ne puisse plus être recréé, ainsi que sur le désarmement économique de l'Allemagne pour éviter sa prédominance continentale¹². En ce sens, au cours de ces conférences, il était primordial pour les membres du MAE de mettre à l'étude une ligne politique rigide, dans la mesure où ces derniers tentaient de sensibiliser les représentants des trois autres puissances au danger qu'allait représenter l'Allemagne dans dix ou quinze années. Si des mesures draconiennes n'étaient pas instituées dans le moment où elle est la plus vulnérable, lorsqu'elle est découpée et occupée, les hommes politiques français craignaient que l'Allemagne soit, à nouveau, en proie à des désirs expansionnistes en Europe, ou même qu'elle soit tentée de recréer un complexe militaro-industriel contre lequel la France ne pourrait se défendre convenablement¹³. Par conséquent, le cabinet de Bidault percevait le détachement des bassins industriels du reste de l'Allemagne tel un moyen qui permettrait de s'assurer à long terme de l'utilisation pacifique des ressources allemandes. Dans un mémorandum du MAE du mois de février 1946, on réitérait cette conviction française : « Pour garantir que les richesses naturelles et industrielles de cette zone ne seront plus exploitées en vue de fins militaires, mais conformément à l'intérêt général de l'humanité, la Ruhr doit être traitée comme une entité politique indépendante de l'Allemagne et soumise à un régime tant politique qu'économique d'internationalisation¹⁴. »

Néanmoins, les États-Unis et la Grande-Bretagne souhaitaient le rétablissement des frontières de l'Allemagne à celles de 1937 et, par le fait même, l'exclusion de la Haute-Silésie. Cependant, le détachement complet de la Ruhr, l'imposition d'un régime particulier pour la Rhénanie et l'annexion de la Sarre par la France semblaient être des éléments d'un tout autre registre à considérer dans la gestion de l'occupation de l'Allemagne à Quatre. Les États-Unis tentaient à tout prix d'éviter un nouveau Versailles¹⁵, c'est pourquoi cette ligne politique française fut rejetée par l'ensemble des occupants, bien qu'au niveau des réparations l'URSS appuyait De Gaulle. Viatcheslav Mikhaïlovitch Molotov, Ministre des Affaires étrangères soviétiques entre 1939 et 1949, militait pour l'obtention rapide de réparations allemandes lors des différentes rencontres à Quatre, notamment dans les CMAE.

Ainsi, les hommes politiques du Quai d'Orsay, isolés diplomatiquement, dégageaient de la situation d'après-guerre la faiblesse relative de la France et l'incroyable capacité allemande à se relever dans des délais restreints. La dénonciation de cette disproportion se trouvait à être l'un des canaux de l'expression de ce qui constituait le concept de menace allemande au MAE. Comme on peut l'observer dans une note diplomatique du 12 juillet 1945, Burin des Rozières, membre de la Commission des Affaires étrangères, met de l'avant trois préoccupations en ordre d'importance : « a. Assurer le désarmement économique de l'Allemagne; b. Donner à la France de nouveaux éléments de puissance économique; c. Maintenir l'Allemagne en état de faire face à ses obligations au titre de réparations et de contribuer au ravitaillement des États alliés en certains produits pour lesquels il existe une pénurie générale¹⁶. »

Toutefois, la majorité des membres du MAE ne s'exprimait pas en comparant la puissance française, mais s'acharnait à dénoncer les éléments cruciaux de la puissance allemande comme étant des vecteurs de la possibilité de la résurgence d'une Allemagne belliqueuse. D'ailleurs, le mémorandum de la délégation française transmis au cours du CMAE, tenu à Londres en septembre 1945, indiquait que les mesures plus souples proposées par les gouvernements américain, britannique et soviétique semblaient être risquées, car elles « paraissent préjuger une évolution future de l'Allemagne dont il est, à l'heure actuelle, impossible d'apercevoir si elle correspond aux intérêts de la paix européenne¹⁷ ». Du même souffle, on dénonçait que les puissances occupantes ne prenaient pas en compte les multiples avis français sur la plus haute importance qu'attachait le MAE au détachement complet et définitif de la région rhéno-westphalienne, afin qu'elle ne puisse plus constituer à l'avenir une « zone de passage » ou un « point de départ » pour mener à bien une quatrième attaque en Europe occidentale en un siècle¹⁸. En fait, entre 1945 et 1948, la dimension matérielle de la menace allemande était l'une des plus discutées au Quai d'Orsay. C'est pourquoi les notes et les télégrammes recèlent des traces écrites sur les industries à limiter ou à supprimer en Allemagne ou même à propos des démantèlements d'usines et de machines-outils pouvant servir dans l'industrie sidérurgique française.

Par ailleurs, deux autres dimensions de la menace allemande étaient sous-jacentes à cette politique axée sur le démembrement de l'Allemagne pour des fins d'équilibre européen : l'aspect politico-idéologique et le potentiel humain. Ce dernier était intrinsèquement lié au facteur matériel de la puissance allemande, car une grande population allemande signifiait, pour le Quai d'Orsay, la faculté de lever une armée populeuse rapidement. Cette aptitude à mobiliser rapidement des troupes représentait un élément majeur du danger allemand, car la population française avait subi des pertes faramineuses et n'aurait pu supporter une autre guerre européenne. Paul Dugler¹⁹, dans un rapport destiné au MAE, a fait un portrait juste de cette crainte française :

La France se trouve devant une population allemande qui est plus du double de celle de la France. L'Allemagne a une jeunesse splendide et actuellement encore en excellent état physique devant laquelle notre jeunesse fait piètre figure. Dans 10, dans 20 ans, cette jeunesse sera de nouveau en mesure, malgré la saignée et les destructions que l'Allemagne a subies, de remettre en danger l'existence de la France²⁰.

Qui plus est, il n'a pas été le seul à décrier cette situation. Certains membres du MAE, dont Bidault, référaient directement à cette dimension par une évocation de l'ampleur de la population allemande : une Allemagne unie représentait « 70 millions d'habitants²¹ ». Ce type de référence à l'importante population allemande n'était pas fait par hasard, surtout en ce qui concerne des documents destinés au CMAE, car le cabinet de Bidault tentait de conscientiser les autres puissances occupantes à une problématique inquiétante pour l'avenir de l'Europe, dans le cas où cette capacité à lever une armée se retourne à nouveau contre le continent.

Également, il ne faut pas négliger la puissance de l'image de la dimension politico-idéologique en France, l'idée selon laquelle le peuple allemand possédait en son sein des racines prussiennes axées sur le militarisme ; une tendance des dirigeants allemands à résoudre les conflits diplomatiques par la guerre, conception héritée des fondements prussiens sur lesquels l'État allemand était bâti. On craignait que, malgré la dénazification de la société allemande et l'épuration de tous les éléments nazis, ces mesures ne soient pas suffisantes pour enrayer le problème à la source. Selon ce que l'on peut dégager de l'interprétation des documents diplomatiques du MAE, l'idéologie nazie n'aurait été que l'expression contemporaine du prussianisme en Allemagne. Bidault, dans une déclaration faite au CMAE, le 10 juillet 1945, affirmait qu'il était nécessaire d'encourager « la création d'institutions démocratiques et d'un certain nombre d'États (*Land*) aux assises solides, susceptibles de faire perdre à l'Allemagne nouvelle son caractère prussien centralisateur et militariste²² ». Par ailleurs, ces interprétations du prussianisme, intrinsèquement liées au militarisme allemand, se décelaient encore jusqu'à la fin de ses mandats, dans le cas de Bidault. Dans un mémorandum du 17 janvier 1947, il était écrit que, dans le cadre de conversations sur la reconstitution d'un gouvernement allemand, il fallait agir « de manière à éviter la reconstitution

d'un État allemand centralisé où les conceptions militaristes et impérialistes du passé risqueraient de s'affirmer à nouveau²³ ». Ainsi, la crainte de la survivance de « l'esprit nazi » chez les Allemands inquiétait un bon nombre de diplomates. Bidault déclarait le 13 mars 1946 : « [La dénazification et la démocratisation] sont intimement liées : l'œuvre de dénazification représente le côté répressif et s'attache à régler le passé, dans une juste liquidation des crimes, des fautes, des erreurs de l'Allemagne hitlérienne, mais cette action serait insuffisante si elle ne s'accompagnait pas d'un effort orienté vers l'avenir, d'une tentative de démocratiser l'Allemagne²⁴. » Également, il avouait toutefois qu'il n'était pas possible d'affirmer que le national-socialisme était éradiqué de l'Allemagne et que certains esprits nazis persistaient, même dans les partis politiques allemands de nature démocratique. Cela ne pouvait en rien calmer les craintes des hommes politiques au Quai d'Orsay.

En somme, la période de l'immédiat après-guerre a été le théâtre de la poursuite d'une politique manichéenne introduite par De Gaulle et perpétuée par Bidault, jusqu'en 1948. La crainte de la possibilité de la résurgence rapide d'une Allemagne puissante, assortie au fait démographique allemand, a aidé à cristalliser la politique française autour de l'idée du démembrement complet et définitif des bassins industriels allemands, du principe des prélèvements industriels à titre de préparations ainsi que de l'éradication de l'esprit nazi, national-socialiste et prussien de la population allemande. Toutefois, la dynamique de la Guerre froide s'intensifiait et provoquait entre les Quatre des tensions grandissantes quant au règlement de la question allemande, entre autres.

1948-1950 : le tournant de la Conférence de Londres

Alors qu'en décembre 1947 les Quatre s'étaient rencontrés à Londres afin de tenter de régler la question du sort réservé à l'Allemagne et de sa gestion quadripartite, la plupart des auteurs s'accordent pour dire qu'il s'agissait de la conférence « de la dernière chance », dans la mesure où chacun militait en faveur d'un scénario d'occupation différent. Les tensions étaient de plus en plus palpables en ce qui a trait aux réparations, aux frontières allemandes ainsi que sur le type d'organisation politique dont l'Allemagne hériterait. Les relations diplomatiques quadripartites ont pris brutalement fin lorsque Molotov est sorti avec fracas de la conférence, en raison des faibles ouvertures qu'il a obtenues de la part des Anglo-Américains et des Français.

Par conséquent, les trois alliés occidentaux et le Benelux ont été amenés à se rencontrer à Londres en février 1948 afin de connaître les attentes et les aspirations de tous les États ouest-européens quant au règlement de la question allemande. Ayant la chance d'exposer la vision que le MAE français avait de l'Allemagne par rapport à sa force matérielle, démographique et politico-idéologique, Bidault a milité en faveur du démembrement des bassins industriels et des limitations ainsi que des suppressions des industries allemandes sensibles. Toutefois, les Anglo-

Américains avaient déjà unifié leur zone d'occupation en 1946 et demandaient à la France de rejoindre la bizonie afin de créer une Allemagne à « saveur européenne », avec un gouvernement fédéral, mais dont la centralisation serait restreinte. Pour ce faire, Bidault devait abandonner les projets français de démembrement.

L'année 1948 représente un tournant majeur dans la politique française, mais ce ne fut pas uniquement en réaction aux pressions britanniques et américaines. En fait, les politiques françaises en Allemagne concernant les réparations se révélaient contre-productives, c'est-à-dire que non seulement le matériel exporté de la zone d'occupation française à destination de la France était la plupart du temps désuet, mais les prélèvements des matières premières à outrance risquaient d'alimenter dans la population allemande un désir de revanche malsain. Qui plus est, les usines et les machines-outils prélevées en Allemagne avaient souffert du manque d'entretien inhérent à la situation de guerre totale. En outre, le plus souvent, ces pièces et équipements, une fois remis à la France, se voyaient remplacés par du matériel neuf par l'entremise de l'aide américaine pour le relèvement général de l'Europe, aussi connu sous le nom de Plan Marshall²⁵. On en retrace des bribes dans plusieurs documents diplomatiques, notamment dans la note de Romain Gary²⁶ : « Il est évident aujourd'hui que la conception des réparations sur la production courante et la politique des démontages sont dépassées. Économiquement, elles sont d'un très mauvais rendement²⁷. » Ainsi, le principe selon lequel la politique étrangère française, en imposant des démantèlements industriels, devait retirer des éléments de la puissance industrielle allemande pour les rendre à la France devenait caduc. Par conséquent, alors que la Conférence de Londres débutait, la délégation française se heurtait à deux obstacles majeurs : l'inefficacité de ses politiques de réparations ainsi que l'opposition des délégations américaine et britannique à aller de l'avant avec le détachement complet et définitif de la Ruhr et de la Rhénanie des territoires allemands.

Ainsi, le 4 juin 1948, alors que la deuxième session de la Conférence prit fin, les six États participants en sont venus à un compromis. Le texte final propose l'annexion de La Sarre à la France, l'internationalisation des ressources du bassin de la Ruhr, la fusion de la bizonie et de la zone d'occupation française accompagnée de la création d'une constitution instituant la République fédérale allemande (RFA), l'occupation américaine prolongée de la région rhéno-westphalienne ainsi que la mise en place d'un organe de sécurité européen, l'Office militaire de sécurité (OS). Si certains auteurs interprètent ces concessions françaises à leurs plans de démembrement comme une simple abdication politique face aux deux puissances dominantes en Europe²⁸, il pourrait aussi être souligné que les soucis de sécurité entretenus par les membres du MAE et les objectifs premiers derrière leurs anciennes politiques envers l'Allemagne sont respectés. Concernant la sécurité européenne, la délégation américaine s'est engagée à rendre disponibles des divisions en

Rhénanie plus longtemps que prévu. Également, la politique de démembrement des bassins industriels a évolué vers l'internationalisation des ressources de la Ruhr, avec l'Autorité internationale de la Ruhr (AIR). Bien que les territoires soient encore allemands, la mise en place d'une telle institution garantissait aux responsables français du Quai d'Orsay que les matières premières sensibles servent uniquement à des fins pacifiques : la reconstruction et les réparations. Ainsi, malgré le fait que la ligne dure fut abandonnée, la délégation française à Londres a exigé des garanties à long terme qui permettraient de mettre en place un système de sécurité en Europe afin de se prémunir de la résurgence allemande possible.

Toutefois, si des mesures de sécurité ont été instituées de manière favorable pour les États européens, il n'en reste pas moins que la dimension politico-idéologique et le potentiel humain sont restés des éléments problématiques et faisaient encore partie des points soulevés par les différents membres du MAE lorsqu'ils évoquaient la menace allemande. Au niveau du danger matériel, on recense des modifications notables dans les notes diplomatiques et mémorandums français. Au Quai d'Orsay, on discutait alors davantage des niveaux de production qui seraient acceptables et des mesures aptes à contrôler certaines industries ayant servi pendant la guerre, mais qui ne sont pas indispensables à l'économie allemande. Ainsi, on peut remarquer que le discours français s'est adouci et que la crainte que les facteurs matériels de la puissance allemande contribuent à la résurgence d'une Allemagne belliqueuse s'estompait pour être remplacée par le doute que la future République fédérale ne soit si puissante économiquement et qu'elle puisse surpasser toutes les économies européennes. Cette prédominance, qui dans un premier temps, ne serait pas à proprement dit dangereuse, pourrait s'avérer, selon des membres du MAE, comme un outil pour façonner l'organisation de l'Europe conformément aux vues allemandes, lesquelles restaient encore incertaines.

Parallèlement, le fait que les idéologies d'extrêmes, en 1948, n'avaient pas encore disparu de l'Allemagne de l'Ouest poussait les membres du MAE à conserver une méfiance envers les intentions allemandes. Le *Rapport de la Commission d'information*, présidée par Ernest Pezet²⁹, présentait un portrait inquiétant de la situation politico-idéologique en Allemagne :

Il nous a été précisé que des enquêtes Gallup avaient été faites en 1948 et en 1949 sur les deux questions suivantes : a) la politique nazie était-elle une mauvaise politique ? b) la politique nazie était-elle une bonne politique, mais mal appliquée ? En 1948, cette deuxième question avait reçu 45 % de réponses affirmatives ; elle en a reçu 65 % en 1949. [...] elle rejoint les constatations faites par les trois alliés d'un retour offensif, assez net dans certaines régions et dans certains milieux, de l'esprit pro-nazi et du nationalisme, jusque dans les masses ouvrières³⁰.

Face à une telle situation, le rapport soulignait qu'« il importerait, donc, avant tout d'amener les Allemands à modifier peu à peu leur état d'esprit et leur tempérament, à abandonner les tendances et les pratiques

du nationalisme machiavélique qui, dans un récent passé, s'avéra toujours prêt à se muer rapidement en impérialisme de conquête³¹ ». Si cette tendance à verser dans des idéologies extrêmes était aussi répandue que ce qu'elle laissait paraître dans ces statistiques, il était rationnel de concevoir que les membres du MAE restaient méfiants quant à la voie qu'allait emprunter cette nouvelle Allemagne dite démocratique. De plus, outre le danger de la résurgence du nazisme, du militarisme et du prussianisme, un autre péril idéologique faisait pression sur l'Allemagne de l'Ouest : le communisme. Selon le MAE, le pire danger pour l'Europe serait l'inclusion de cette future RFA dans les États satellites de l'URSS. Même avec toutes les forces des États européens réunies, une nouvelle alliance entre l'Allemagne et l'URSS de nature militaire ou politique signifierait la perte de l'Europe du bloc occidental. Cette possible association constituerait la plus grande force d'action jamais vue en Europe.

Chez les membres du MAE, la perception de la volonté soviétique d'attirer l'Allemagne de l'Ouest dans ses sphères d'influence s'est rapidement manifestée. Le 7 juin 1948, les résultats de la Conférence de Londres sont transmis au gouvernement soviétique. Arguant que la création d'une zone occidentale unifiée venait à l'encontre d'un règlement à quatre de la question allemande, relevant du programme prévu à Potsdam en juillet-août 1945, Staline protestait vigoureusement contre l'établissement des programmes prévus, surtout concernant l'AIR et l'OS. Plusieurs incidents frontaliers survinrent alors que l'Europe se dirigeait vers l'un des moments les plus marquants de l'histoire de la Guerre froide : le Blocus de Berlin. Il fut mis en place officiellement le 24 juin 1948. Ne voulant pas céder le symbole de l'ancienne capitale allemande, les alliés occidentaux mirent en place un système de ravitaillement aérien, l'*air lift*. Cependant, la France ne disposait pas de moyens aussi élaborés que ceux de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Néanmoins, les efforts du gouvernement français ont contribué au succès de cette stratégie visant à conserver un bastion de la démocratie au cœur de la zone d'occupation soviétique³².

Parallèlement, l'incertitude face à l'avenir de l'Allemagne et quant aux intentions soviétiques plus qu'équivoques en Europe ont poussé les hommes politiques du Quai d'Orsay à craindre davantage le potentiel humain que la future RFA recelait. Le scénario selon lequel l'Allemagne pourrait se réunifier sous un commandement émanant de Moscou inquiétait énormément. Non seulement les Soviétiques auraient accès aux ressources sidérurgiques et houillères allemandes, mais ils auraient en leur possession un bassin immense de population en âge de prendre les armes, la population d'Allemagne de l'Ouest représentant environ 45 millions de personnes³³. Donc, il est possible de voir une évolution quant à la perception de la dangerosité du potentiel humain allemand. Bien entendu, une grande part de cette escalade de la crainte de la formation d'une nouvelle armée nationale allemande a été provoquée en grande partie par les circonstances internationales, mais il faut garder en

tête que la création d'une force militaire allemande était en soi un indice du danger allemand en Europe. Jusqu'au 12 juin 1949, date de la fin officielle du Blocus, cette dangerosité était doublée de la possibilité que l'URSS ne réussisse à contrôler l'Allemagne en entier, en commençant par faire tomber Berlin.

Ainsi, la période entre 1948 et 1950 a été ponctuée par des ententes du côté occidental, mais aussi par l'escalade des tensions de la Guerre froide sur la question berlinoise et allemande. La constitution de la République fédérale fut signée le 8 mai 1949, alors que Berlin était encore sous le coup du blocus. Cette nouvelle Allemagne se positionnait en hauban du maintien de la paix européenne et de la coopération politique et économique sur le continent. Près d'un an plus tard, Robert Schuman, membre du Mouvement républicain populaire (MRP) et alors MAE, donnait son discours historique sur la création de la CECA, laquelle devait non seulement permettre à l'Europe de se développer économiquement, mais aussi de s'assurer que la nouvelle Allemagne n'utiliserait plus ses ressources à des fins hégémoniques :

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique [...] et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes. La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible³⁴.

En somme, la politique française n'a pas modifié ses objectifs, lesquels reposaient dans leurs grandes lignes sur la pacification et la démocratisation de l'Allemagne, mais les moyens entrepris pour y arriver ont évolué en faveur d'un traitement plus favorable de l'apport allemand dans le bloc atlantique. On pourrait y attribuer plusieurs causes, dont les plus marquantes étaient l'escalade des tensions Est-Ouest, la prise de conscience de l'inefficacité des prélèvements ainsi que le désir d'unifier la politique européenne du bloc atlantique en gestation. Il n'en reste pas moins que le danger allemand n'a pas perdu de sa force, puisqu'il s'est trouvé entremêlé et amplifié par la menace soviétique. Une politique davantage axée sur le contrôle des éléments les plus problématiques de l'Allemagne de l'Ouest, avec la transition de la politique de démembrement des bassins industriels vers leur internationalisation, s'est vue relativement bien accueillie au Quai et dans les milieux politiques allemands³⁵.

1950-1952 : quel doit être le rôle de l'Allemagne ?

Si l'année 1950 s'est amorcée avec la mise en branle des organismes chargés de la sécurité et de la cohésion de l'Europe, le mois de juin donnait un tout autre ton pour les temps à venir. Le 25 juin 1950, la Guerre de Corée

éclatait. Soudainement, un conflit périphérique remettait en cause l'équilibre européen si précieux et si difficile à conserver. Les États-Unis, en tant qu'*hegemon* du bloc atlantique, ont immédiatement mis en place un plan d'intervention pour la défense de la Corée du Sud contre les offensives de la Corée du Nord, dans laquelle régnait un gouvernement communiste. Les hommes politiques américains n'économisèrent pas les dépenses afin d'assurer l'endiguement de l'idéologie communiste.

Parmi les alliés occidentaux, on craignait que cette guerre asiatique d'endiguement ne soit qu'un subterfuge soviétique pour mener une campagne expansionniste en Europe³⁶. Bien que nous sachions à présent que cette crainte n'était pas fondée, il s'agissait d'un scénario possible en 1950. Par conséquent, dès l'avènement de la Guerre de Corée, les membres du bloc occidental discutaient des avenues possibles pour renforcer la défense de l'Europe de l'Ouest, de sorte que le réarmement allemand fut avancé par la délégation américaine et appuyé, avec certaines réserves, par les représentants britanniques.

Le spectre du réarmement allemand, que les hommes politiques du Quai d'Orsay envisageaient dans un éventail de 15 à 40 ans, était aux portes de la France. Il se révélait alors primordial de démontrer aux hommes politiques américains les conséquences en sol européen que cette solution supposait. De plus, certains membres du MAE croyaient que ce réarmement puisse être interprété par Staline comme un affront direct et que cette initiative pouvait, dès lors, provoquer une attaque soviétique en Europe continentale et être la source de l'éclatement d'une Troisième Guerre mondiale. Dans une note du 5 août 1950, le MAE soulignait que le réarmement allemand était une solution envisagée à la hâte et, par conséquent, qu'il s'agissait d'une perspective qui ne cadrerait pas dans l'évolution naturelle de la normalisation des rapports germano-européens. En outre, le réarmement allemand contrevenait à l'élaboration d'une stratégie commune aux membres du bloc³⁷. Ainsi, le MAE demandait à ce qu'une solution durable soit mise en place pour la sécurité européenne et atlantique. Plusieurs hommes politiques au Quai d'Orsay, dont André François-Poncet, ambassadeur et Haut-Commissaire de la République française en Allemagne, tentaient de faire avancer d'autres pistes afin que le potentiel allemand soit mis à profit dans cette lutte au communisme, mais sans pour autant mettre en marche la remilitarisation de la RFA. Effectivement, ce dernier envisageait la contribution économique et financière de l'Allemagne pour la constitution d'une défense européenne. Selon François-Poncet, la France ne pouvait pas se permettre, diplomatiquement parlant, un refus catégorique sur la question de la contribution allemande. Or, il proposait que la RFA, compte tenu de sa capacité productive dans des domaines reliés à la production d'armement, puisse supporter la défense de l'Europe en fournissant les matières premières et semi-transformées aux industries européennes pour la production des armes requises par les forces en place. Aussi, la RFA pourrait, au niveau financier, prendre part au partage

des frais d'occupation, lesquels ont été très lourds pour certains États. Selon la note, ces éléments pourraient agir favorablement dans la mise en place des éléments de défense contre l'éventuelle attaque soviétique³⁸. Ainsi, au MAE, on tentait de dégager des systèmes de contributions allemandes qui ne seraient pas en soi dangereux pour l'Europe, puisque les industries allemandes sensibles étaient déjà en production et qu'il y aurait tout de même des plafonds de production afin de s'assurer que les matières premières et semi-transformées servent à armer les forces des États européens en état d'alerte.

Néanmoins, malgré la ferme conviction des membres du MAE que le réarmement allemand n'était pas une solution envisageable, une rencontre entre les délégations des trois puissances alliées, en août et septembre 1950, s'est soldée par un constat différent. Compte tenu des craintes des dirigeants français concernant les intentions du gouvernement allemand après lui avoir remis des pouvoirs militaires, tout au long de ses rencontres, on peut déceler des réticences profondes quant au plan américain d'intégrer des divisions allemandes aux forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), rendue effective le 4 avril 1949. Nonobstant, la version finale du projet de la politique atlantique à mener envers l'Union soviétique affichait, dans la section des contre-mesures nécessaires aux événements récents, en premier point d'importance que « les mesures de défense d'ordre militaire, politique et économique par les puissances occidentales devraient être rapidement intensifiées³⁹ ». Ainsi, sans être claires sur la participation allemande, les délégations ont convenu que toutes les avenues pour parvenir à renforcer la sécurité en Europe⁴⁰ allaient être mises en examen et encouragées le plus tôt possible, de par l'importance stratégique de la RFA.

Ce qui ressortait de cette rencontre entre les délégations occidentales résidait dans le fait que le MAE, s'il ne désirait pas que la RFA soit réarmée dans l'année suivante, devait faire preuve d'initiative et soumettre aux Anglo-Américains un plan de réarmement sécuritaire pour la France et l'Europe. La piste de la participation économique n'a pas été écartée par ses alliés, mais elle a été jugée insuffisante pour les circonstances⁴¹. Et c'est dans ce contexte que s'est élaboré un plan supranational pour la défense de l'Europe. À la sortie des conférences tenues en septembre 1950 à New York, un résultat favorable à la France émergeait, selon une note adressée provenant du directeur adjoint des affaires politiques. On y révèle que non seulement les forces américaines allaient être augmentées de cinq à dix divisions, mais aussi que « la constitution d'une force unifiée pour la défense de l'Europe occidentale est acquise ; cette force unifiée sera pourvue immédiatement d'un État-major international, et, dès qu'elle présentera un caractère suffisamment substantiel, d'un Commandement suprême⁴² ». Ces éléments positifs étaient toutefois assombrés par la volonté du président Truman à ce que cette structure soit mise en place par un accord de principe provenant du Conseil atlantique dans les plus brefs délais et que des unités allemandes soient placées dans les divisions

européennes pour contribuer de manière directe à la défense de l'Occident. L'empressement du gouvernement américain provoqua un sentiment de précipitation au Quai d'Orsay pour la constitution de ce que l'on nommera la Communauté européenne de défense (CED). Il n'en reste pas moins que le ministre français, Schuman, a obtenu un gain majeur des gouvernements britanniques et américains : l'arrêt du projet de la création d'une armée allemande nationale et l'instauration d'une structure fédérale regroupant des unités allemandes, ouest-européennes et américaines sous un commandement atlantique international. Ainsi, la crainte de voir la renaissance d'une armée nationale allemande a été confortée par ces décisions importantes pour l'avenir de la création d'une Europe unie politiquement et militairement.

En conséquence, le danger allemand et ses trois dimensions tels qu'ils ont été interprétés et formulés par les membres du MAE jusqu'à ce moment se voyaient canalisés dans une structure supranationale. Ainsi, les craintes associées à la possibilité qu'une force militaire allemande puisse entretenir un désir de revanche et être l'instrument pour une éventuelle attaque en Europe occidentale étaient déboutées par la nature même de la proposition issue de la Conférence des Ministres. Également, le potentiel humain allemand et la crainte que cette masse allemande ne puisse un jour former une structure armée organisée à l'instar des volontés européennes devenaient obsolètes puisque cette même masse allemande se verra être un outil intégré aux autres divisions européennes et américaines pour former un rempart commun dans la protection de l'Europe. De plus, la lutte contre les réminiscences des esprits pronazis et des tendances prussiennes militaristes pouvait avoir lieu dans une telle structure où les divisions allemandes, européennes et américaines seraient enchevêtrées. Il s'agissait d'un terrain fertile où les mythes sur les Allemands pourraient être éclipsés et où la normalisation des relations germano-européennes pourrait avoir lieu. Comme le disait Jacques Tarbé de Saint-Hardouin, conseiller politique auprès du Commandant en chef, le Général Koenig : « pour éviter que ne renaissent l'Allemagne de Guillaume II et de Hitler, il faut surtout que l'Allemand de demain se démocratise, s'humanise au contact des autres peuples, qu'entre lui et eux s'établisse un courant de multiples échanges, capables de favoriser un phénomène d'osmose et de lui donner conscience pour la première fois de sa mission européenne occidentale⁴³. »

Si la CED semblait être le portrait idyllique de la solution miracle au danger allemand et soviétique, l'historicité des rapports franco-allemands a rattrapé les bonnes volontés incluses dans ce projet. En fait, certains hommes politiques, tels que François-Poncet, croyaient qu'il s'agissait de la meilleure option possible compte tenu de la situation actuelle et de la promptitude américaine à construire une défense unifiée. Ce qu'il dénotait, dans un télégramme du 20 novembre 1951, était que la situation politique entre la France et l'Allemagne pourrait être appelée à s'envenimer. Il recensait parmi ses contacts que plusieurs hommes

politiques allemands, dont Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale, s'offusquaient de la prudence française en matière de participation militaire de l'Allemagne de l'Ouest :

L'attitude du Chancelier et de ses collaborateurs immédiats dans les négociations en cours porte la marque du changement d'atmosphère et de ton constaté en Allemagne. Estimant que la croisade menée par les puissances occidentales pour endiguer la menace soviétique justifie la politique passée du *Reich*, l'Allemand se montre de nouveau ambitieux et exigeant. Les souvenirs de l'agression, des excès, des atrocités sont oubliés. [...] Ce sont les souvenirs de la puissance allemande et de la domination passagère établie sur le continent qui tendent désormais à l'emporter⁴⁴.

Cet aspect de la renaissance de la volonté politique allemande d'être considéré comme un État égal en droit dans cette Europe en construction se révélait, pour plusieurs hommes politiques français, être l'abnégation de tous les efforts menés en France pour pacifier, démocratiser et désarmer l'Allemagne belliqueuse telle qu'elle l'était pendant le III^e *Reich*. De ce fait, les membres du MAE se sont trouvés à craindre, en ces temps difficiles, la résurgence d'un gouvernement allemand revendicateur d'une place plus grande en Europe et dans le bloc atlantique. Déjà, Adenauer tentait de renégocier l'annexion de la Sarre à la France, laquelle s'était opérée en accord avec les dirigeants américains et britanniques ; la question des frontières à l'Est, laquelle avait été réglée par les Quatre puissances à Potsdam ; ainsi qu'une plus grande autonomie politique. Par conséquent, la perception des membres du MAE de la menace allemande matérielle et politico-idéologique a refait surface de plus belle. Plusieurs craignaient le dynamisme industriel allemand, de peur que la RFA ne devienne l'élément dominant de l'Europe et une puissance économique de premier rang. Cela aurait eu des conséquences directes sur sa capacité politique à mener à bien des objectifs nationaux pouvant être dangereux pour l'Europe⁴⁵. Ce danger a également été entremêlé de la dimension politico-idéologique. Dans un télégramme, Alexandre Parodi, secrétaire général du MAE, dénonçait ce qu'il qualifiait de malaise franco-allemand :

La véritable cause de cet état de choses réside moins dans l'émotion qu'on suscitée dans l'opinion française les tendances qui se manifestent en Allemagne Occidentale, que dans le fait que ces tendances existent et affirment leur validité. Ce n'est pas la politique française, mais ce qu'on est convenu d'appeler le dynamisme allemand qui menace, s'il est dirigé par les forces anti-démocratiques, de ruiner les bases sur lesquelles nous comptons édifier une Communauté politique européenne⁴⁶.

Ainsi, si la dimension du potentiel humain de la menace allemande s'est estompée graduellement au cours des années 1950 à 1952, il était indéniable que l'attitude allemande et sa gourmandise pour des avantages politiques, dont l'abandon des contraintes industrielles et territoriales imposées à l'Allemagne, ont enflammé de toutes parts, au Quai d'Orsay, la peur viscérale que les plans européens actuels ne puissent devenir dans un futur rapproché des instruments de la supériorité allemande.

Conclusion

Le Traité de Paris, instituant la CED, fut signé par les Six le 27 mai 1952. Toutefois, le Parlement français refusa de ratifier une telle entente. Les raisons de cette opposition restaient bien simples : la France ne pouvait pas disposer librement de ses divisions armées, contrecarrant les plans d'envoi de Corps expéditionnaires supplémentaires en Indochine où une guerre d'usure s'installait entre les forces communistes du Nord et les forces indochinoises, françaises et américaines au Sud. Bien que de nombreux pourparlers eurent lieu afin d'introduire des clarifications aux clauses les plus sensibles, les compromis furent abandonnés en août 1954 alors que l'Assemblée nationale rejetait, une fois de plus, la ratification du traité.

Cet échec retentissant de la politique française fut un coup dur pour les membres du MAE. Un réarmement allemand fut alors négocié dans le cadre de l'introduction de la RFA dans l'OTAN. Malgré le fait qu'il s'agissait dès lors de la renaissance d'une armée nationale allemande, le vide créé par le refus parlementaire de la structure cédiste a encouragé un bon nombre de membres du MAE à concevoir que les mesures de sécurité induites par l'OTAN seraient suffisantes pour contrôler le potentiel militaire allemand.

En somme, les moyens d'action à entreprendre en Allemagne se sont modifiés au gré des tensions internationales, atteignant à certains moments charnières un *climax*. Néanmoins, les objectifs français de pacification, de démocratisation et de démilitarisation sont restés au premier rang dans toutes les actions diplomatiques et politiques du Quai d'Orsay, car ils obéissaient à l'impératif du danger allemand présent au cours de toute la période à l'étude. Malgré le fait que la perception des différentes dimensions de la menace allemande a vacillé en intensité, on peut se permettre de postuler que la dangerosité de l'Allemagne a été un des vecteurs de la mise en place de mesures visant à accroître la confiance entre les deux anciens belligérants, telles que la CECA ou même le Conseil de l'Europe.

Alors que le concept de la menace allemande était auparavant décrit comme étant un élément flou pendant la Quatrième République française, il est maintenant possible d'affirmer qu'il y a eu des distinctions vitales faites par les membres du MAE sur ce que constituait dans les faits le danger allemand. Nous pouvons arguer à présent que la dangerosité de l'Allemagne n'était pas seulement présente dans ses aspects matériels, mais aussi au niveau idéologique et démographique. Ces dimensions de la menace allemande ont parfois été décrites par les hommes politiques français comme des éléments qui, pris à part, ne constituaient pas un danger national en soi. Toutefois, rassemblés, les réminiscences de l'esprit prussien et national-socialiste, le potentiel humain et les capacités matérielles à pouvoir recréer un complexe militaro-industriel allemand devenaient la recette pour qu'une attaque allemande se produise dans un futur rapproché.

Notes

1. François Caron, *Histoire économique de la France, XIX^e-XX^e siècle*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, 1995 [1981], p. 204. Coll. U, Cursus; Ministère des Affaires étrangères (MAE), Affaires économiques et financières (AEF), Affaires allemandes et autrichiennes (AAA), volume 53, Commission consultative des dommages et des réparations, *Évaluation des dommages et charges de guerre de la France: la part imputable à l'Allemagne*, novembre 1945.
2. Eric Owen Smith, *The Western German Economy*, New York, St. Martin's Press, 1983, p. 13.
3. Le fait que l'Allemagne puisse atteindre le niveau de production de 1938 est très parlant, car il s'agit de niveaux de production élevés dus au réarmement de préparation en vue de la guerre.
4. Les zones d'occupation révisées, en incluant la France comme puissance d'occupation, se dessinaient ainsi: les États-Unis occupaient la Bavière, la Hesse, le Land de Brême et Wurtemberg-Bade; la France avait la Sarre (annexée en 1947), la Rhénanie-Palatinat, la Wurtemberg-Hohenzollern et le Bade; la Grande-Bretagne s'occupait du Schleswig-Holstein, du Land de Hambourg, de la Basse-Saxe et de la Rhénanie du Nord-Westphalie; et la zone soviétique était constituée de la Thuringe, de la Saxe-Anhalt, de la Saxe, du Brandebourg et de la Poméranie occidentale.
5. Cependant, ces prêts-bails militaires et civils gratuits à la hauteur de 2 753 499 de dollars, en plus des transactions donnant lieu à des paiements, ne permettaient que de gérer les besoins quotidiens des Français. À la fin de huit mois de négociations, une promesse de crédit de 655 millions de dollars fut signée et un prêt supplémentaire de 725 \$ millions pour permettre une remise sur pied des industries françaises fut demandé. Gérard Bossuat, *La France, l'aide américaine et la reconstruction européenne: 1944-1954*, Tome 1, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 1997, p. 37-39.
6. John Young, *France, the Cold War and the Western Alliance, 1944-1949: French Foreign Policy and Post-War Europe*, Londres, Leicester University Press, 1990, 309 p.
7. William I. Hitchcock, *France Restored: Cold War Diplomacy and the Quest for Leadership in Europe, 1944-1954*, Chapel Hill, North Carolina University Press, 1999, XII-291 p.
8. Frank A. Ninkovich, *Germany and United States: the Transformation of the German Question since 1945*, Boston, Tawnyne, 1988, p. 42.
9. Georges Bidault a été nommé MAE sous huit gouvernements: du 10 septembre 1944 au 24 juin 1946; du 22 janvier 1947 au 26 juillet 1948; du 8 janvier 1953 au 19 juin 1954. Pierre Gerbet, *Le relèvement, 1944-1949*, Paris, Imprimerie Nationale, 1991, p. 236-237.
10. MAE, «Mémorandum remis au Conseil des Ministres des Affaires étrangères par la délégation française», Londres, 14 septembre 1945, *Documents français relatifs à l'Allemagne (août 1945-février 1947)*, Paris, Imprimerie nationale, 1947, p. 13-15; MAE, «Lettres adressées aux ambassadeurs des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Union des républiques socialistes soviétiques par le Ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire de la République française», lettres I-II, 7 août 1945, p. 6-9.
11. Ninkovich, *op. cit.*, p.26.

12. Commission de Publication des documents diplomatiques français (CPDDF), MAE, Berthelot, « Note de M. Berthelot, Ministre plénipotentiaire en mission à l'administration centrale, pour M. Dejean », 19 mars 1945, document 200, *Documents diplomatiques français 1945*, Tome 1, Paris, 1998, p. 367-368. Coll. 1944-1954.
13. MAE, « Déclaration faite au Conseil des Ministres des Affaires étrangères du gouvernement provisoire de la République française », 10 juillet 1945, *Documents français relatifs à l'Allemagne*, *op. cit.*, p. 28-32.
14. MAE, AEF, AAA, volume 59, « Mémoire de la délégation française au sujet de l'Allemagne », février 1946.
15. Le Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, comportait des clauses très strictes au niveau économique, territorial et militaire pour l'Allemagne. En plus, il imputait totalement le déclenchement de la Première Guerre mondiale à l'État allemand. Ce traité fut la source de nombreuses frustrations chez les Allemands.
16. CPDDF, MAE, Papiers M. Burin des Rozières, « Note de M. Burin des Rozières pour le Général de Gaulle », 12 juillet 1945, document 34, *Documents diplomatiques français 1945*, Tome 2, Paris, 2000, p. 77-78. Coll. 1944-1954.
17. MAE, « Mémoire remis au Conseil des Ministres des Affaires étrangères par la délégation française », Londres, 14 septembre 1945, *op. cit.*, p. 13-15.
18. Ces expressions reliées au danger allemand sont répétées à plusieurs reprises, notamment dans : CPDDF, MAE, Direction des Affaires politiques, « Note du département pour le Ministre », 10 juillet 1945, document 27, *Documents diplomatiques français 1945*, tome 2, Paris, 2000, p. 68 ; MAE, AEF, AAA, volume 59, Délégation française, *Mémoire de la délégation française au sujet de l'Allemagne*, février 1946, p. 1 ; MAE, « Mémoire remis au Conseil des Ministres des Affaires étrangères par la délégation française », Londres, 14 septembre 1945, *op. cit.*, p. 13-15.
19. Dans les documents recueillis, on présentait Paul Dungler comme un Alsacien d'origine qui aurait effectué de nombreux voyages en Allemagne grâce à ses activités industrielles. Il était également reconnu pour son implication dans la résistance alsacienne pendant la guerre.
20. MAE, Europe, Allemagne, volume 82, Paul Dungler, *Rapport sur la politique allemande*, 24 juillet 1945, p. 6.
21. MAE, « Séance du 15 mars 1947 », *Déclarations de M. Georges Bidault*, *op. cit.*, p. 12.
22. MAE, « Déclaration faite au Conseil des Ministres des Affaires étrangères par le Ministre des Affaires étrangères du gouvernement provisoire de la République française », 10 juillet 1946, *Ibid.*, p. 31.
23. MAE, « Mémoire remis aux gouvernements des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de l'Union des républiques socialistes soviétiques par les ambassadeurs de France à Washington, Londres et Moscou », 17 janvier 1947, *Documents français relatifs à l'Allemagne*, *op. cit.*, p. 46.
24. MAE, « Séance du 13 mars 1947 », *Déclarations de M. Georges Bidault*, *op. cit.*, p. 7-8.
25. MAE, Europe, Allemagne, volume 82, Sous-direction d'Europe centrale, *Note*, 3 mai 1948.
26. Romain Gary était le deuxième secrétaire à Sofia, en Bulgarie, collaborateur de J.C. Paris, ministre plénipotentiaire.
27. MAE, Europe, Allemagne, volume 83, Romain Gary, *Esquisse d'une politique française à l'égard de l'Allemagne occidentale*, 30 novembre 1948, p. 26.

28. Irwin Wall, *L'influence américaine sur la politique française, 1945-1954*, Paris, Balland, 1989, 514 p. ; Annie Lacroix-Riz, *Le choix de Marianne : les relations franco-américaines (1944-1948)*, Paris, Messidor, 1985, p. 210.
29. Ernest Pezet a occupé le poste de vice-président de la Commission des Affaires étrangères jusqu'en 1955.
30. MAE, Europe, Allemagne, volume 84, Ernest Pezet vice-président de la Commission d'information, *Rapport fait au nom de la Commission d'Information qui s'était rendue en Allemagne du 25 avril au 4 mai 1949*, 25 avril 1949, p. 7.
31. *Ibid.*, p. 12.
32. Cyril Buffet, *Mourir pour Berlin : la France et l'Allemagne, 1945-1949*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 249.
33. MAE, Europe, Allemagne, volume 371, *Projet de note ; politique française en Allemagne*, 25 août 1949.
34. Philippe Mioche, *Penser et construire l'Europe*, 2^e édition, Paris, Hachette, p. 43.
35. Certains hommes politiques français, tels que le Général Pierre Koenig, se sont montrés réticents à une politique plus ouverte en Allemagne, de peur que celle-ci se tourne contre la France. Il fut commandant en chef des troupes d'occupation françaises en Allemagne (1945-1949) et Chef de l'administration militaire.
36. MAE, Cabinet des Ministres, Robert Schuman, volume 10, *Conversations préparatoires à la réunion des trois Ministres des Affaires étrangères, 1^{ère} séance*, 29 août 1950.
37. MAE, AEF, AAA, volume 62, *Note ; réarmement de l'Allemagne*, 5 août 1950.
38. *Ibid.*
39. MAE, Cabinet des Ministres (CM), Robert Schuman, volume 10, *Conversations préparatoires à la réunion des trois Ministres des Affaires étrangères, op. cit.*
40. On peut noter la deuxième et la troisième contremesures qui stipulaient que : « Il est envisagé que des propositions concrètes pour arriver à ces fins dans les domaines militaire, politique et économique de la zone du Traité de l'Atlantique Nord seront examinées par les Ministres [...] » ; « L'Europe occidentale reste la zone clé en ce qui concerne la défense de la liberté du monde entier. Un prompt accord devrait être réalisé en vue d'augmenter ses moyens de défense, y compris les effectifs actuellement dans cette zone. » *Ibid.*
41. La délégation britannique a évalué que l'Union soviétique n'était pas prête dans l'immédiat à mener une attaque en Europe, mais que si tel était son plan d'action cette perspective pouvait s'avérer possible dans un délai entre deux et trois ans. *Ibid.*
42. MAE, CM, Robert Schuman, volume 10, Directeur-adjoint des affaires politiques, *Note pour le ministre*, 28 septembre 1950.
43. MAE, Europe, Allemagne, volume 82, J. Tarbé de Saint-Hardouin, *Considérations sur une politique française à l'égard de l'Allemagne*, 20 janvier 1948, p. 7.
44. MAE, Europe, Allemagne, volume 377, Armand Berard, 20 novembre 1951.
45. MAE, Europe, Allemagne, volume 378, Direction générale politique, Europe, *Note : la politique franco-allemande*, 2 mai 1952.
46. Europe, Allemagne, volume 379, Alexandre Parodi, 12 novembre 1952.